Froid - 2e session



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Les examens de repêchage sont organisés minimum 2x par semestre. Ils peuvent être présentés sans devoir resuivre les cours.
Vous pouvez représenter votre examen en 2e session, 1 seule fois et **endéans 1 an, date de votre 1er examen**.

Pour présenter une 2ème session, il est obligatoire de s'inscrire et de payer son inscription au préalable.
Les inscriptions qui ne sont pas en ordre de payement minimum 8 jours avant l'examen ne seront pas prises en compte.

Si le candidat échoue à nouveau, il devra se réinscrire à une formation de base, resuivre l'intégralité des cours et représenter les examens.
Pour réussir, le candidat qui a présenté un examen Certification froid, doit obtenir minimum 50% dans chaque branche ET une moyenne de 60% au total.
Les examens de repêchage peuvent être présentés sans devoir à nouveau suivre les cours.

Pour que le candidat ait toutes les chances de son côté, l'efp a mis sur pied 2 modules complémentaires : Brasure et Manipulation des fluides.
Ces modules peuvent être suivis avant la formation "Certification froid" en guise de préparation ou lorsque l'une ou l'autre épreuve est à représenter.

Important : dans la mesure où nous devons prévoir un Jury de longue date et acheter les matières premières, aucune dérogation ne sera acceptée pour une absence à l'examen.
En cas d'absence - pour quelque raison que ce soit - le prix d'un examen Certification froid environnemental de catégorie I, seul, sera de 450€ (aussi bien en 1ère, qu'en 2e session).
Si le candidat ne doit représenter que le QCM, le montant de la 2e session s'élève à 125€.

objectif

Représenter et réussir les examens en "Certification froid" afin d'obtention de la certification environnementale des techniciens frigoristes de catégorie I, conformément au règlement (CE) n° 303/2008 du 02/04/2008 de la Commission Européenne.

Détails sur la formation:

Public cible

Destiné aux techniciens frigoristes ayant la maîtrise des techniques de brasage, de cintrage et de manipulation des fluides et souhaitant obtenir la certification environnementale de catégorie I.

PRÉREQUIS :
Suivre au préalable les modules : "Brasure" et "Manipulation des fluides" peut vous aider à réussir !

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat environnemental des techniciens frigoristes de catégorie I

Prix: 450 €

Durée: 8h00

Dates:
CERTIFICATION FROID (Catégorie I) :
Dates :
• le 15-06-2026

• le 07/12/2026
• le 08/02/2027
• le 31/05/2027
Horaire : de 8h30 à 17h00

Note :
QCM seul = 165€
Inscription UNIQUEMENT sur place au Guichet H de l'efp

CONSEILLER CLIMATISATION PEB = 165€
Inscription UNIQUEMENT sur place au Guichet H de l'efp
Dates :
• le 02-04-2027
Horaire : de 8h30 à 17h00

Lieu : efp - 292b Rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 5 - Max. 8

CONDITIONS D'ADMISSION

Matériel :
• Se munir de vêtements de travail et de chaussures de sécurité.
L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.
Le coût de l'examen est à payer à l'inscription.
Aucune réduction possible sur les examens de 2e session.